



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

10/07/2014

Dossier complet le

04/08/2014

N° d'enregistrement

F09114 P0097

### 1. Intitulé du projet

Défrichement et Permis d'Aménager, sur 7ha83ca27ca au lieu-dit "Plaine de Signargues" à Rochefort du Gard

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

G3S Aménagement

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Florent Guillemot

RCS / SIRET

5 0 0 3 7 0 3 0 9 0 0 0 2 2

Forme juridique SARL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubriques n°51 a et n°33	Aménagement d'une zone actuellement en friche, sur une surface d'environ 7ha83ca, nécessitant un défrichement partiel : maintien d'un maximum de végétaux dans les lots et l'espace vert de l'aménagement.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Aménagement d'une zone actuellement en friche, sur une surface d'environ 7ha83ca.

Les végétaux seront partiellement défrichés : les lots destinés à être construits seront débroussaillés, les arbres importants conservés, les espaces verts et espaces communs resteront le plus boisés possibles.

Les lots seront destinés à la construction de maisons individuelles ou groupées. Le terrain présente actuellement un caractère de "Garrigue", peuplée principalement de chênes verts.

## **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif du défrichement est la viabilisation de terrains à bâtir et d'espaces communs, dans la continuité de l'urbanisation environnante.

Le projet prévoit des maison individuelles, des maisons groupées et de petits immeubles collectifs.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Le défrichement sera réalisé par abattage et arrachage des végétaux impossibles à conserver dans le cadre du projet, c'est à dire situés sur les voies sans possibilité d'adaptation. Ces travaux seront réalisés en début d'année 2015.

Les déchets végétaux seront évacués en décharge contrôlée ou brûlés suivant la réglementation mise en place sur la commune de Rochefort du Gard.

Les espaces communs et les lots seront seulement éclaircis et débroussaillés de façon à préserver un maximum de végétaux.

Les acquéreurs pourront par la suite couper les arbres interdisant la construction de leur maison.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Pas de phase d'exploitation concernant ce défrichement.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure d'autorisation de défrichement  
Déclaration au titre de la loi sur l'eau  
Demande de Permis d'Aménager

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Procédure d'autorisation de défrichement et demande de Permis d'Aménager

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie partiellement défrichée	7ha83ca
Superficie de l'assiette du projet	7ha83ca
Surface de plancher envisagée	15660 m <sup>2</sup>
Superficie du Massif	11ha

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Sud du Chemin de la Crompe  
Commune de Rochefort du Gard

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 4 ° 40 ' 05 " E Lat. 43 ° 58 ' 03 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est lié à l'urbanisation de la zone.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Boisement de chênes verts et de végétaux bas de type "Garrigues", non utilisé actuellement
- Pâturage sommaire sur les clairières

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Zone 2NAg du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Rochefort du Gard  
Modification n°4, approuvée le 29/06/2011

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe contre la ZNIEFF de type 1 "0000-2131", "Fossés humides de Vaujus". Le projet n'intersecte pas la zone sensible et prévoit des mesures pour respecter cela, en phase travaux comme en phase d'exploitation
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

PPR Rhone bassin de Pujaut, prescrit le 17/09/2002  
PPRi ne concernant pas le projet

**Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :**

Oui Non

**Lequel et à quelle distance ?**

d'un site Natura 2000 ?

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

#### 4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

##### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet, du fait du défrichement de la zone, entraînera des modifications et une dégradation de la biodiversité. Une zone sera préservée au Nord Est de l'opération, ne sera pas défrichée et sera conservée en "îlot de sénescence". La zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique sera préservée de la même façon, pendant les travaux puis lorsque les habitants prendront possession des lieux.</p> <p>La sensibilisation sera faite auprès des entreprises intervenant sur le chantier, dans le marché de travaux qui sera établi, et auprès des futurs acquéreurs par le biais du règlement du lotissement et du cahier des charges.</p>
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

L'espace consommé n'est pas un espace naturel au titre du POS (Zone 2NAg). Il peut cependant être caractérisé d'espace naturel, non exploité.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Un éclairage public va être mis en place, générant des émissions lumineuses.

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

**Pollutions**

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?  
Si oui, dans quel milieu ?

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

**Patrimoine /  
Cadre de vie /  
Population**

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

Le défrichement va rendre l'emprise du projet utilisable pour la réalisation d'une voirie et d'espaces communs. A ce titre, les modifications engendrées sont une mise en valeur de terres actuellement à l'abandon.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi :

- Cette demande de défrichement concerne une emprise limitée, se situant en bordure de la zone urbanisée de la Commune de Rochefort du Gard.
- Le secteur concerné a été choisi pour accueillir de l'habitat dans les documents d'urbanisme de la Commune, après plusieurs études, qui ont permis de valider la localisation des espaces à urbaniser et des espaces à conserver : ilot de sénescence et ZNIEFF.
- Aucune zone de protection liée à l'environnement n'a été mise en place sur l'emprise de projet, lors des études réalisées par la commune ou les organismes produisant des informations sur la faune ou la flore.

Aussi, pour ces trois raisons, une simple notice d'impact nous semble suffisante au regard des enjeux présents et du projet que nous sommes en train de mettre en place.

Ce projet, réalisé en concertation avec la Commune, mettra en valeur la richesse de cette zone, qui réside entre autre dans sa faune et sa flore, actuellement impénétrables et donc "invisibles" pour les habitants.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <span style="float: right;">X</span>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <span style="float: right;">X</span>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <span style="float: right;">X</span>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <span style="float: right;">X</span>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <span style="float: right;">X</span>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à MARGUERITTES

le, 30 Mai 2014

Alexandre SIAU, Co-gérant de "G3S Aménagement"

Signature

